



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com


Entretien

Les auteurs d'homicides sexuels : psychopathologie, processus de passage à l'acte et prise en charge clinique

Sexual murderers: psychopathology, offending process and clinical management

Jonathan James ^{a,b,c,d}, Jean Proulx ^{b,c,d}, Jean-Pierre Bouchard ^{e,f,*}^a Département de psychologie, université du Québec à Trois-Rivières, 3600, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, Québec, Canada^b Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, 10905, boulevard Henri-Bourassa Est Montréal, Québec, Canada^c École de criminologie, université de Montréal, Pavillon Lionel-Groulx 3150, rue Jean-Brillant, Montréal, Québec, Canada^d Centre international de criminologie comparée, université de Montréal, Pavillon Lionel-Groulx, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, Canada^e Institut psycho-judiciaire et de psychopathologie (IPJP), institute of forensic psychology and psychopathology, centre hospitalier de Cadillac, 10, avenue Joseph-Caussil, 33410 Cadillac, France^f Unité pour malades difficiles (UMD), pôle de psychiatrie médico-légale (PPML), centre hospitalier de Cadillac, 10, avenue Joseph-Caussil, 33410 Cadillac, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :

Disponible sur Internet le 3 avril 2021

Mots clés :

Antécédents développementaux
 Auteur d'homicide sexuel
 Dangersité
 Meurtre
 Meurtrier
 Profil psychopathologique
 Modus operandi
 Récidive
 Sérialité
 Traitement

R É S U M É

Notre perception des auteurs d'homicide sexuel a depuis longtemps été influencée par la médiatisation de leur crime les plus extrêmes, ceux qui se distinguent par leurs degrés de violence et de cruauté. En conséquence, l'opinion du public a été façonnée en partie par les questionnements que peuvent provoquer de telles descriptions : Comment une personne peut-elle être si détachée émotionnellement et motivée par des besoins si destructeurs ? Comment ces individus peuvent-ils obtenir du plaisir à travers des actes si violents ? Tandis que ces descriptions reposent sur des événements qui ont vraiment eu lieu, cette image des auteurs d'homicide sexuel n'est pas un portrait représentatif de qui ils sont vraiment. Bien que les auteurs d'homicide sexuel sadique et sériel existent, ils représentent l'arbre qui cache la forêt. Dans cet entretien, les psychologues Jonathan James et Jean Proulx dressent l'état des lieux sur ce phénomène d'un point de vue épidémiologique, indiquent l'impact que peut avoir ce type de crime sur la vie en communauté, définissent ce à quoi il correspond, décrivent les caractéristiques des différents types d'auteurs d'homicide sexuel, fournissent des indications quant à leur risque de récidive et des recommandations concernant leur traitement.

© 2021 Publié par Elsevier Masson SAS.

A B S T R A C T

Our perception of sexual murderers has long been influenced by the mediatization of the most spectacular of these crimes—crimes that stand out by virtue of their extreme cruelty and violence, and by the degradation of the victims. Consequently, public opinion has been partly forged by the questions raised by such descriptions: How can anyone be so insensitive to others and driven by such destructive urges? How can these individuals derive any positive experience from such extremely violent acts? But although they are anchored in actual events, these impressions of sexual murderers are not accurate portraits of these individuals' true nature. While sadistic and serial sexual murderers do in fact exist, they nevertheless remain the trees that hide the forest. Through this interview, our objectives are to take stock of the phenomenon from an epidemiological point of view, to indicate the impact that this type of crime can have on community life, to define what it corresponds to, to describe the characteristics of the different types of sexual homicide offenders, but also to provide indications as to their risk of recidivism and recommendations concerning their clinical management.

© 2021 Published by Elsevier Masson SAS.

Keywords:

Dangerousness
 Developmental antecedents
 Murder
 Murderer
 Psychopathological profile
 Modus operandi
 Recidivism
 Seriality
 Sexual homicide offender
 Treatment

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : jean_pierre_bouchard@yahoo.fr (J.-P. Bouchard).

1. Introduction

La plupart des gens ont en tête le nom d'au moins un auteur d'homicide sexuel, que cela soit celui de Robert Pickton au Canada, celui de Ted Bundy aux États-Unis, ou encore ceux de Guy Georges, Patrice Alègre ou Michel Fourniret en France [74]. Le nom de ces individus est bien connu du grand public en raison de la gravité des crimes qu'ils ont commis, de la surmédiation de ceux-ci, des sentiments d'insécurité, de confusion et de colère que ces crimes ont pu générer au sein de la communauté, et des moyens déployés par les autorités publiques afin d'appréhender ces individus. Néanmoins, les individus mentionnés précédemment ne sont pas représentatifs de l'ensemble des auteurs d'homicides sexuels ; en effet, les individus mentionnés ont tous commis une série d'homicides sexuels et ces individus, les « sériels », ne représentent que 2 % des auteurs d'homicide sexuel [60]. En conséquence, le public tend à confondre « homicide sexuel » et « homicides en série » et à généraliser les caractéristiques d'une minorité d'auteurs d'homicides sexuels (les auteurs d'homicides sexuel en série) à l'ensemble des auteurs d'homicide sexuel ; soit aux individus dont le public ignore le nom et qui représentent 98 % de la population à l'étude, soit les « non-sériels ».

Il est alors inexact de considérer que tous les auteurs d'homicides sexuels sont similaires ; au contraire, il existe une hétérogénéité de profils d'individus et, au cours de la dernière décennie, nous avons réalisé une série d'études dont les résultats mettent en évidence que ces individus peuvent se distinguer les uns des autres sur le plan :

- de leurs antécédents développementaux [39] ;
- de leurs profils psychopathologiques [40] ;
- de leurs styles de vie général et sexuel à l'âge adulte [37,47] ;
- de leur processus de passage à l'acte [33,38,42] ;
- des difficultés qu'ils poseront aux intervenants de l'enquête criminelle [36] ;
- du type de victime [62] ;
- et de l'espace socioculturel (ex. : France vs. Canada) dans laquelle ils vivent [44].

En conséquence, la recherche, mais aussi l'intervention, que cette dernière soit clinique ou policière, nécessite de prendre en considération cette hétérogénéité de profils afin d'être en mesure de s'y ajuster, afin d'accroître l'efficacité des interventions [59].

Avant de définir ce qu'est un homicide sexuel, de décrire qui sont les auteurs d'homicide sexuel dans la vie de tous les jours, de décrire la façon dont ils passent à l'acte, et d'effectuer des recommandations concernant l'évaluation du risque de récidive et la prise en charge clinique, il nous paraît être essentiel de présenter les données concernant l'épidémiologie de ce type de crime et d'indiquer l'impact que celui-ci peut avoir sur la vie en communauté.

Jonathan James est professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), psychologue à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et chercheur régulier au Centre International de Criminologie Comparée et au Laboratoire de psychologie légale de l'UQTR. Il collabore avec le Département des Sciences du Comportement de la Gendarmerie Nationale Française, notamment en matière d'homicides sexuels.

Jean Proulx est professeur et directeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, psychologue à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel depuis plus de trente ans, chercheur régulier au Centre international de criminologie comparée et responsable du Groupe de recherche sur les agresseurs sexuels (GRAS). Avec Jonathan James, il a récemment publié un ouvrage de référence sur les homicides sexuels, intitulé *Routledge International Handbook of Sexual Homicide Studies* (2018) [59].

2. Interview

2.1. Jean-Pierre Bouchard : À quel point les homicides sexuels sont-ils fréquents ? Quels peuvent être leurs impacts sur la vie en communauté ?

Jonathan James et Jean Proulx : Les données officielles suggèrent que l'homicide sexuel est un phénomène relativement rare et qui, de surcroît, tendrait à décroître à travers le temps [40]. Ainsi, au Canada, la proportion d'homicides sexuels parmi l'ensemble des homicides est passée de 4 % entre 1974 et 1986 [65], à 3 % entre 1985 et 1995 [68], pour finalement atteindre 2 % entre 1991 et 2001 [46]. Une tendance similaire a été observée aux États-Unis : 0,8 % entre 1976 et 2012 [11], 0,7 % entre 1991 et 1995 [52], et, 0,2 % en 2011 [72]. Cette tendance à la baisse semble être confirmée par la stabilité (au Canada) ou la diminution (États-Unis) du nombre d'homicides non sexuels dans ces pays au cours des dernières décennies [71].

Au-delà des constatations réalisées en Amérique du Nord, les données officielles des pays ayant des caractéristiques similaires (ex. : faible taux d'homicides, Indice de Développement Humain élevé) permettent de dresser le même constat : les homicides sexuels sont peu fréquents, que cela soit en Australie (0,9 % des homicides entre 1989 et 2002) [55], en France (1,0 % entre 1994 et 2013) [45], en Angleterre et au Pays de Galles (1,2 % entre 1999 et 2004) [21], en Corée du Sud (1,2 % en 2012) [66], en Suède (1,6 % entre 1990 et 2013) [70] et, en Finlande (2,8 % entre 1995 et 2004) [23]. Cependant, dans les pays dans lesquels les taux de violences envers les personnes sont plus élevés (ex. : taux d'homicides, taux d'agressions sexuelles), les données suggèrent que les homicides sexuels sont plus fréquents. Ainsi, les homicides sexuels ont représenté 5 % des homicides commis en Jamaïque entre 1998 et 2002 [48] et, en dépit de carences dans la collecte et l'organisation des données, il a été estimé qu'en Afrique du Sud le taux d'homicides sexuels est compris entre 2,4 et 3,7 pour 100,000 habitants (à titre comparatif, les taux au Canada et aux États-Unis sont respectivement de 0,041 et de 0,040, soit de 60 à 90 fois moins fréquents) [40].

Plusieurs indicateurs suggèrent que, de manière similaire aux autres phénomènes criminels, les homicides sexuels tendent à être sous-estimés par les données officielles. C'est en partie ce que suggèrent des rapports policiers, tel celui publié par la Gendarmerie Royale du Canada [20] sur les femmes autochtones assassinées ou disparues dans des circonstances inquiétantes ou ce que confirment, dans l'après-coup, les déclarations d'individus ayant été appréhendés par la police pour avoir commis une série d'homicides sexuels, tel que l'illustre le cas Samuel Little ; un individu ayant reconnu avoir commis plus de 90 homicides sexuels aux États-Unis entre 1970 et 2005 qui, pour la plupart, avaient été classés comme étant des surdoses, des suicides, des accidents ou des décès de causes naturelles. Ces différentes sources d'informations dressent le même constat : l'homicide sexuel semblerait avoir une probabilité plus faible d'être détecté par les intervenants de l'enquête criminelle lorsque les victimes sont des femmes issues de minorités ethniques, isolées socialement, consommant des drogues et dont les activités routinières (ex. : itinérance, prostitution) ont principalement lieu dans des zones caractérisées par la désorganisation sociale (ex. : quartiers pauvres).

Typiquement, lorsqu'un homicide sexuel est commis, notamment lorsqu'une série d'homicides sexuels est en cours, la couverture médiatique prend rapidement de l'ampleur ; les Unes des journaux affichent des titres qui interpellent le public (ex. : « le meurtrier rôde-t-il ? », « Ou frappera-t-il la prochaine fois ? »), les journalistes attribuent un surnom à l'auteur de ces crimes, lequel est généralement de nature à provoquer un sentiment d'insécurité important dans la population (ex. : « le fantôme de Khel », « l'ogre

des Ardennes ») et ils réalisent de brèves entrevues dans les rues afin de recueillir les premières réactions des passants ayant un profil sociodémographique similaire à celui des victimes (généralement, des jeunes femmes). Rapidement, un climat d'insécurité s'installe dans la zone géographique dans laquelle les crimes ont eu lieu. Les femmes interrogées partagent leur crainte et décrivent les changements qu'elles ont effectués dans leurs habitudes de vie. Ces réactions sont alors diffusées à grande échelle via les réseaux sociaux et le journal quotidien des télévisions nationales, le sentiment d'insécurité se propage, et une partie de la population qui vit à une distance relativement éloignée de la série d'homicides est interpellée par l'aspect « aléatoire » de ces homicides. Une partie de la population s'identifie au profil des victimes et développe alors la conviction que cela aurait pu arriver à n'importe quelle personne qui aurait eu la malchance de se trouver « au mauvais endroit, au mauvais moment ». Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que lorsqu'il est demandé à la population de hiérarchiser plus de 200 situations criminelles en fonction de leur degré de gravité, l'homicide sexuel (ici, le non-sériel, soit le fait d'avoir commis un seul homicide sexuel) est évalué comme étant la deuxième situation criminelle la plus préoccupante (derrière l'attentat terroriste ayant causé le décès de 20 victimes) [73], et cela, en dépit de sa relative rareté.

Dans ce contexte de préoccupation sociale, la police se trouve sous pression et des moyens importants sont alors déployés : les rondes de policiers se multiplient, un couvre-feu est décrété, des barrages routiers sont installés aux entrées de la ville, une cellule de plusieurs dizaines d'enquêteurs spécialisés est constituée, des prélèvements de salive à grande échelle sont autorisés, un portrait-robot est diffusé dans la population et, parfois, lorsque les homicides ont été commis dans plusieurs pays, une collaboration internationale entre les différents services d'enquêtes est instaurée. Ce déploiement massif de moyens par la force publique tend à accentuer l'état d'alerte de la population ; celle-ci procède à des centaines de signalements d'individus « suspects » que les policiers doivent traiter et vérifier. Ainsi, les individus ayant commis une série d'homicides sexuels ne sont pas seulement à l'origine d'un désordre public important, ils imposent aussi des dépenses élevées à la communauté. En effet, dans leur étude sur le coût des homicides, DeLisi et al. [16] ont estimé qu'un individu ayant commis un homicide impose, en moyenne, une dépense de \$24 millions de dollars au système de justice pénale (soit 19,880,000 €). Selon leur estimation, ce montant est largement dépassé lorsqu'un individu commet une série d'homicides sexuels, le montant pouvant atteindre dans certains cas plus de \$150 millions (124,425,000 €).

Lorsque l'auteur de la série d'homicides sexuels est appréhendé par la police, la population reste en alerte. Cette fois-ci, elle n'est plus préoccupée par sa sécurité immédiate ; elle exige désormais des réponses à ses questions : « Qu'est-ce qui a pu se produire dans la vie de cette personne pour qu'elle en arrive à commettre cette série de crimes ? », « Comment se fait-il que nous n'ayons pas réussi à la détecter avant qu'elle ne passe à l'acte ? » et « Quelles mesures seront mises en place afin d'assurer notre protection à l'avenir ? ». En plus de ces exigences, la population est scandalisée lorsqu'elle apprend, dans certains cas, que l'auteur de la série d'homicides est un individu bien connu du système judiciaire et dont la trajectoire criminelle est jalonnée de périodes d'incarcérations faisant suite à la commission de délits sexuels : « Comment se fait-il qu'un dangereux prédateur sexuel multirécidiviste comme lui ait été remis en liberté ? » C'est dans ce contexte de confusion et d'urgence sociale que des politiques pénales spécifiques aux délinquants sexuels sont apparues, que cela soit en France (ex. : la loi Perben II mettant en place un fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles, la loi Dati concernant les peines plancher pour les délinquants sexuels, la loi du 11 mars 2010 introduisant la

possibilité de « castration chimique ») ou en Amérique du Nord (dispositions relatives aux Délinquants Sexuels Dangereux, registres de délinquants sexuels) [50] et que la construction socio-légale de l'image de l'auteur d'homicide sexuel s'est constituée, celle du « psychopathe sexuel ».

2.2. Jean-Pierre Bouchard : Qu'entend-on par homicide sexuel ? En quoi l'homicide sexuel se distingue-t-il des homicides sériels ?

Jonathan James et Jean Proulx : Le Code criminel des pays dans lesquels les homicides sexuels sont les plus étudiés (ex. : France, Canada, États-Unis, Allemagne, Angleterre) ne prévoit pas d'infraction spécifique pour ce type de crime. Les homicides sexuels correspondent alors à des homicides ayant été précédés, accompagnés ou suivis de la commission d'une autre infraction, en l'occurrence, une infraction sexuelle, laquelle constitue une circonstance aggravante de l'homicide. Bien que cette délimitation légale de l'homicide sexuel permette d'identifier très distinctement les deux principales composantes de ce type de crime, un homicide et une infraction sexuelle, elle ne fournit aucune indication quant aux critères permettant d'établir l'infraction sexuelle lorsque la victime n'est plus en capacité de fournir de déclaration sur le contexte de l'agression (ex. : présence ou absence de consentement aux contacts sexuels). En conséquence, la constitution de l'infraction sexuelle repose sur deux principales sources d'informations : les déclarations du suspect et les constatations judiciaires.

Afin d'améliorer la détection des homicides sexuels, les agents du Federal Bureau of Investigation [64] ont proposé une définition opérationnelle de ce type de crime. Celle-ci est composée de six critères et l'identification de l'un de ces critères est suffisante afin d'établir la composante sexuelle de l'homicide :

- la victime est retrouvée nue ou partiellement nue ;
- les parties génitales de la victime sont exposées ;
- le corps de la victime est positionné d'une manière sexuellement explicite ;
- un objet est inséré dans l'une des cavités corporelles de la victime ;
- il existe une preuve indiquant qu'une relation sexuelle a eu lieu (orale, anale, vaginale) ;
- il existe une preuve d'activité sexuelle de substitution (ex. : masturbation et éjaculation sur la scène de crime, fétichisme) ou de fantasmes sexuels sadiques (ex. : mutilation des parties génitales).

Cette définition de l'homicide sexuel est celle qui obtient le meilleur consensus au sein de la communauté scientifique ainsi qu'auprès des intervenants de l'enquête criminelle en raison de son principal avantage : la détection de la composante sexuelle de l'homicide repose exclusivement sur des constatations judiciaires et, par conséquent, ne dépend pas de l'identification d'un suspect ou du degré de fiabilité de ses déclarations en contexte d'entrevue d'enquête. Toutefois, celle-ci peut mener à l'identification de faux positifs, donc à identifier comme étant sexuels des homicides qui ne le sont pas. En effet, par exemple, le premier critère de la définition proposée par le FBI « la victime est retrouvée nue ou partiellement nue » peut être constaté par les enquêteurs sans pour autant que l'auteur du crime ait posé de comportements sexuels. Imaginons, par exemple, le cas d'un cambrioleur qui lors de son entrée par effraction est surpris par la victime qui, elle, sort de la salle de bain. La situation dégénère, le cambrioleur frappe la victime et s'enfuit, la laissant dans un état critique. La victime décède et le cambrioleur devient meurtrier. Dans ce cas de figure, il est possible que les enquêteurs attestent de la présence du premier critère de la définition du FBI sur la scène de crime. Afin de diminuer le nombre de faux positifs, plusieurs chercheurs ont alors

souligné la nécessité de procéder à une analyse complémentaire du contexte du crime [13].

L'homicide sériel, quant à lui, est défini comme étant le fait, pour un unique individu, d'avoir commis au moins deux homicides, lors d'événements criminels distincts [18]. Contrairement à la définition initialement proposée par le FBI [17], le nombre d'homicides requis n'est plus au nombre de trois. La modification de ce critère est logique, étant donné qu'une série débute lorsqu'un événement de même nature se répète. D'autre part, il est important de noter que ces deux homicides doivent avoir eu lieu lors d'événements criminels distincts. L'objectif de ce critère est de distinguer l'homicide sériel d'autres phénomènes criminels qui peuvent paraître similaires tels que les « cavales meurtrières » (un individu commet plusieurs homicides le long d'un itinéraire impliquant plusieurs lieux, par exemple, Gabriel Wortman au Canada en 2020) et les « tueries de masse » (un individu commet plusieurs homicides sur un même lieu, par exemple, l'attentat au Bataclan en France en 2015 [74] ou celui de Nice en 2016 [7]). Ainsi, ce qui distingue l'homicide sériel des autres crimes mentionnés est la période d'accalmie émotionnelle entre les homicides, une période durant laquelle l'individu reprend son rythme de vie habituel, retrouve une certaine normalité, et cela, en reprenant ses activités sociales ou professionnelles.

2.3. Jean-Pierre Bouchard : Quelles sont les caractéristiques typiques des auteurs d'homicide sexuel ? Comment commettent-ils leur homicide ? Est-il possible de faire un lien entre ce par quoi ils sont caractérisés dans la vie de tous les jours et la façon dont ils passent à l'acte ?

Jonathan James et Jean Proulx : Au cours des trois dernières décennies, plusieurs typologies d'auteurs d'homicide sexuel ont été proposées (pour une synthèse détaillée des typologies [32,61]). De manière générale, deux principaux types ont été identifiés à partir de leur *modus operandi*, l'auteur d'un homicide sexuel sadique et l'auteur d'un homicide sexuel colérique. Dernièrement, nous avons proposé des profils similaires, respectivement ceux des auteurs d'homicides sexuels sériels et des auteurs d'homicide sexuel non-sériel, et cela, en prenant appui sur une diversité de domaines de variables (ex. : antécédents développementaux, psychopathologie, style de vie à l'âge adulte, *modus operandi*) [41].

De 2013 à 2017, nous avons donc constitué la première base de données sur les homicides sexuels en France. Celle-ci est composée de 120 individus (33 sériels et 87 non-sériels) ayant commis un homicide sexuel entre 1975 et 2012 et a donné lieu à la publication de neuf études [33,36–39,44–46,62]. D'autre part, en 2014 et 2016, nous avons réalisé deux recensements systématiques [40,42], lesquelles nous ont permis de collecter de l'information concernant 1 836 auteurs d'homicide sexuel dans le monde (176 sériels et 1660 non-sériels). Cet ensemble de 11 études ont servi de support à la caractérisation de nos deux principaux profils : celui des sériels et celui des non-sériels.

De manière générale, lors de leur jeunesse, les sériels ont été exposés à une plus grande diversité de comportements problématiques que les non-sériels, et cela, à un plus jeune âge. Ils ont grandi dans un environnement familial chaotique caractérisé par la négligence parentale (ex. : carences alimentaires, surveillance déficiente), les violences psychologiques (ex. : menaces, insultes, humiliations) et l'exposition à des modèles inadéquats (ex. : problèmes psychiatriques, activités sexuelles). Cet ensemble de conditions de vie adverses durant l'enfance peut en partie expliquer l'émergence de troubles internalisés (ex. : sentiment de solitude, rêveries diurnes, faible estime de soi, phobies) et externalisés, ces derniers pouvant prendre la forme de comportements agressifs, violents ou criminels (ex. : crises de colère, rébellions, vandalismes, vols, bagarres, incendies criminels,

automutilations) ou de comportements problématiques non violents (ex. : mensonges chroniques, consommation de drogues, masturbation compulsive). Dans la communauté (ex. : école, voisinage), ces enfants sont généralement stigmatisés et rejetés en raison de la mauvaise réputation de leurs parents (ex. : consommation excessive d'alcool, criminalité), de leur propre apparence physique (ex. : tenue vestimentaire dégradée, hygiène corporelle déficiente) et de leurs comportements antisociaux. Ainsi, la conviction de n'être accepté par personne a pu accroître leur sentiment d'inadéquation (ex. : isolement social) et favoriser le recours à la sexualité déviante (fantaisies et comportements) afin de gérer leurs émotions négatives (ex. : anxiété, colère, solitude).

À l'âge adulte, les sériels sont des individus extrêmement violents au quotidien ; ils instaurent un climat de crainte et de souffrance au sein de leurs couples (ils violentent leurs partenaires, notamment en les étranglant ; ils recourent à des comportements sexuels sadiques lors de leurs relations intimes) et commettent une diversité d'actes criminels violents. Toutefois, ce sont aussi de bons manipulateurs qui possèdent d'excellentes habiletés criminelles. Ainsi, bien que leurs comportements déviants et criminels soient connus de leurs partenaires intimes, ils passent inaperçus auprès des autres membres de la communauté et de la police. Sur le plan du fonctionnement psychologique, les sériels sont particulièrement problématiques ; ce sont des psychopathes sadiques dont le profil psychopathologique est caractérisé par le détachement émotionnel (facette 2 ; Psychopathy Checklist : Screening Version ; PCL:SV) et les problèmes psychosexuels (hypersexualité, fantaisies sexuelles déviantes). Leur style interpersonnel est superficiel (facette 1 ; PCL:SV), leurs cognitions peuvent favoriser la commission d'une série de délits sexuels (ils considèrent que leurs besoins sexuels sont incontrôlables et que les femmes sont des objets sexuels) et leurs passages à l'acte semblent être principalement motivés par la nécessité d'acter dans la réalité une fantaisie sexuelle d'homicide, sadique ou de viol. Ainsi, il est raisonnable de supposer que la présence simultanée de ces composantes psychologiques puisse augmenter la probabilité que l'individu commette une série d'homicides sexuels.

Dans l'année qui précède la commission de l'homicide sexuel, les sériels sont confrontés à un ensemble de difficultés (ex. : conflits familiaux, professionnels, légaux) qui nuisent à leur épanouissement personnel (ex. : anxiété) et qu'ils tentent de gérer par la consommation excessive d'alcool ou de drogues. Ces problèmes de consommation désinhibent leurs comportements sexuels déviants, favorisent l'apparition de dysfonctions sexuelles (ex. : dysfonctions érectiles et d'éjaculation) et, ainsi, détériorent une vie psychosexuelle déjà problématique (ex. : inhibition sexuelle, coercition sexuelle). L'accumulation d'expériences de vie insatisfaisantes conduit les sériels à investir massivement (ex. : plusieurs heures par jour) un monde de fantaisies dans lequel ils mettent en scène des scénarios d'agressions sexuelles qui serviront de script sexuel auquel ils se référeront lors de leur passage à l'acte et qui confèrera à leurs comportements un aspect organisé. En conséquence, il n'est pas surprenant de constater que leurs crimes soient rigoureusement prémédités.

Dans les heures qui précèdent l'homicide sexuel, les sériels ressentent de la colère, ils sont proactifs, constituent un kit afin de commettre leur crime (ex. : couteau, gants, cordelettes) et sont à la recherche d'une cible potentielle ayant des caractéristiques spécifiques (ex. : âge, apparence physique) qu'ils pourront attaquer dans un lieu présélectionné (ex. : aires communes d'un bâtiment, parcs, routes secondaires). Ils entrent en contact avec leur victime en la manipulant (ex. : demandent de l'aide, proposent leur aide), la séquestrent et la ligotent afin de la neutraliser et satisfaire leurs besoins sexuels déviants. Une telle préparation et réalisation du crime permet à l'individu d'exercer un contrôle sur l'événement criminel, de mettre possiblement en place un rituel lui permettant

de réaliser ses fantasmes (ex. : diversité d'actes sexuels, torture, strangulation non-létale, mutilation), de limiter les probabilités qu'un tiers intervienne ou qu'une lutte soit engagée entre l'agresseur et la victime et, par conséquent, que des témoins ou des traces forensiques ne puissent mener à son incrimination par la police. De plus, après le décès de la victime, les sériels sont précautionneux et soucieux de protéger leur identité ; ils nettoient, détruisent ou dissimulent des éléments pouvant mener à leur détection par la police et, par conséquent, contribuent de manière active à se placer dans une position qui leur permettra, s'ils le désirent, de commettre un deuxième homicide sexuel. Les homicides sexuels commis par les sériels sont ainsi difficiles à résoudre. Étant donné que le délit des sériels est en adéquation avec le contenu de leurs fantasmes, il n'est alors pas surprenant de constater que la plupart d'entre eux ont éprouvé du plaisir sur le plan sexuel, un plaisir lié à la coercition qu'ils ont imposée à la victime. Ainsi, s'ils ne sont pas détectés par la police à la suite de la commission du premier homicide sexuel (évitement de la punition), le sentiment d'impunité des sériels, associé au plaisir qu'ils ont éprouvé lors de la commission du crime, pourrait être de nature à renforcer leurs comportements et les mener à la commission d'une série d'homicides sexuels.

De leur côté, l'adversité à laquelle les auteurs d'homicide sexuel non sériel ont été exposés a principalement eu lieu au cours de leur adolescence et a pris la forme de victimisations psychologiques (ex. : indifférence, dénigrement, rejet affectif) et d'exposition à de la violence conjugale. Plutôt que de développer des troubles internalisés et d'investir un monde de fantasmes sexuelles déviantes comme le font les sériels, l'adaptation aux conditions de vie adverses des non-sériels semble prendre principalement la forme de troubles externalisés ; ils deviennent des enfants turbulents (ex. : crises de colère, rebellions), violents (ex. : bagarres) et dont l'émergence des conduites délinquantes s'effectue à un âge précoce (ex. : vols durant l'enfance).

En net contraste avec les sériels, le fonctionnement social des non-sériels est ouvertement chaotique ; ce sont des individus solitaires, marginalisés, susceptibles, intolérants à la frustration, hostiles, alcooliques, colériques et violents (dans une moindre mesure que les sériels) à la sexualité impersonnelle (ex. : consommation des services de prostituées, infidélité) et dont les nombreux contacts avec le système judiciaire suggèrent un déficit des habiletés criminelles. Sur le plan du fonctionnement psychologique, les non-sériels sont des antisociaux non sadiques caractérisés par le détachement émotionnel (facette 2 ; PCL :SV), un déficit des habiletés sociales, l'irresponsabilité, l'incapacité de planifier à long terme de façon réaliste et l'impulsivité (facette 3 ; PCL :SV). De plus, ils ont tendance à percevoir le monde comme étant dangereux et les femmes comme étant provocatrices ou indignes de confiance. En conséquence, il n'est pas surprenant de constater qu'en continuité de leur style de vie caractérisé par la consommation excessive d'alcool, ces individus ont tendance à agir de manière impulsive lorsqu'une opportunité criminelle se présente à eux. Ainsi, ils sont relativement stigmatisés dans la communauté, faisant d'eux des suspects de premier choix lorsque les enquêteurs procèdent à une enquête de voisinage dans le cadre d'une enquête portant sur un homicide.

Dans l'année qui précède la commission de l'homicide sexuel, les non-sériels sont en grande difficulté sur le plan socio-économique : ils sont marginalisés et ont un style de vie caractérisé par l'instabilité et la précarité (ex. : sans domicile fixe, nombreux emplois de courtes durées alternant avec de longues périodes d'inactivités professionnelles). De plus, ils ont la conviction d'être victimes d'un système qui s'efforce à les maintenir en situation d'échec. En conséquence de leur impression d'être traités de façon injuste par la société, ils développent des émotions négatives (ex. : anxiété, frustration, colère) qu'ils tentent de gérer par la

consommation excessive d'alcool et la sexualité impersonnelle (ex. : consommation des services de prostituées, promiscuité sexuelle). Toutefois, ces stratégies peuvent contribuer à accentuer leur agressivité ainsi que leur excitation sexuelle et culminer en une explosion de colère lorsqu'une femme refuse de satisfaire leurs besoins sexuels immédiats. En conséquence, leur crime est généralement impulsif, brutal et désorganisé. Étant donné l'état colérique dans lequel ils se trouvent lors la commission de l'homicide sexuel, leurs comportements sur la scène de crime tendent à avoir un aspect « désorganisé » ; ils tentent de s'ajuster et d'exercer une emprise sur des facteurs situationnels multiples (ex. : résistance de la victime, présence d'un tiers) en ayant, pour la plupart, des facultés affaiblies (ex. : faible degré de vigilance, d'anticipation, de jugement, de réactivité, de motricité). De plus, pour les non-sériels, prendre des précautions afin de limiter le nombre d'éléments pouvant les incriminer ne semble pas constituer une priorité et, en conséquence, ils tendent à être identifiés rapidement par la police.

2.4. Jean-Pierre Bouchard : Quels facteurs peuvent expliquer qu'une agression sexuelle dégénère en homicide sexuel ? Ces individus ont-ils des antécédents criminels ? Qu'en est-il de leur risque de récidive ?

Jonathan James et Jean Proulx : Il existe plusieurs études ayant comparé un groupe d'individus ayant commis une agression sexuelle sans avoir tué leur victime à un groupe d'individus ayant commis un homicide sexuel [3–5,12,15,22,30,31,54,56,57,63,69]. L'objectif de ces études est généralement :

- de vérifier si les deux groupes d'individus sont différents ;
- d'identifier des facteurs de risque permettant d'expliquer pourquoi certaines agressions sexuelles dégénèrent en homicides sexuels.

Ainsi, plusieurs différences ont été observées entre ces deux groupes d'individus, notamment en ce qui concerne leurs caractéristiques développementales et les éléments de leur passage à l'acte. Par exemple, les auteurs d'homicide sexuel sont caractérisés par une trajectoire développementale plus problématique que celle des individus n'ayant pas tué leur victime [56]. En effet, les premiers ont davantage été victimes d'abus sexuels (plus spécifiquement, victimes d'inceste) et de violences physiques durant leur jeunesse, ils exhibent en moyenne davantage de problèmes de comportements durant l'enfance et l'adolescence et se distinguent des seconds par une présence plus fréquente de trois facteurs clés : l'isolement social, les fantasmes sexuelles déviantes et la faible estime de soi. Ainsi, il a été suggéré qu'il existe une association entre le degré d'adversité à laquelle ils ont été exposés durant leur enfance et le degré de violence exhibé lors de la commission d'un délit sexuel. Concernant les éléments de leur passage à l'acte, il a été mis en évidence [53] qu'une agression sexuelle a plus de probabilité de dégénérer en homicide sexuel lorsque :

- la victime est âgée de moins de 15 ans et qu'elle n'a aucun lien de connaissance avec l'agresseur (hypothèse proposée : il est plus probable que la victime panique et résiste à son agresseur lorsqu'il s'agit d'un inconnu et, qu'en réaction, ce dernier augmente son niveau de violence) ;
- la victime est issue d'un environnement social dans lequel elle n'a pas été exposée à la criminalité (hypothèses proposées : la victime n'a pas eu l'opportunité de développer les habiletés nécessaires afin de détecter précocement des situations pré-criminelles et, ainsi, de les prévenir ; la victime n'a pas eu l'opportunité de développer des stratégies afin de limiter le degré de violence lorsqu'elle est la victime d'un événement criminel) ;

- l'événement criminel a lieu de jour (hypothèse proposée : la probabilité que la victime puisse identifier son agresseur est plus élevée, ce qui peut motiver ce dernier à tuer sa victime afin d'éliminer un témoin) ;
- la durée du délit est relativement longue (hypothèse proposée : l'agresseur tente d'agresser sexuellement sa victime mais ne parvient pas à obtenir d'érection ; il est possible qu'après plusieurs tentatives, la frustration et la colère de l'agresseur contribuent à accroître son degré de violence) ;
- et qu'une arme soit présente sur la scène de crime (la présence d'une arme lors d'une agression a été identifiée comme étant un facteur associé à la probabilité de décès de la victime) [19].

En ce qui concerne leurs antécédents criminels. L'homicide sexuel est un phénomène criminel rare qui survient rarement sans signes avant-coureurs. Ainsi, nos résultats [35] mettent en évidence que 90 % des auteurs d'homicide sexuel ont exhibé un comportement criminel, mais que seulement 71,1 % d'entre eux ont été identifiés par la police pour de tels comportements. Les délits pour lesquels ces individus ont été le plus fréquemment condamnés sont pour des faits de violence conjugale (47,9 %), de vols (38 %), de délits sexuels (28,9 %), de voies de faits (23,1 %) et d'introduction par effraction (21,5 %). De plus, nos résultats mettent en évidence que ces individus ne sont pas des « spécialistes » en délits sexuels ; au contraire, la plupart d'entre eux sont des délinquants polymorphes, soit des individus ayant commis une diversité de types de délits avant d'en arriver à commettre un homicide sexuel [37]. Leurs comportements criminels ne sont pas tous détectés par la police. Pour ceux qui ne le sont pas, nos résultats mettent en évidence que la conjointe ou les ex-partenaires intimes de ces individus peuvent constituer d'excellentes sources d'information. En effet, les comportements violents et coercitifs des individus ayant commis un homicide sexuel ne se limitent pas au contexte extrafamilial ; leurs conjointes sont généralement les premières à avoir été les victimes de leurs violences. La violence conjugale qu'elles ont subie peut alors prendre la forme de viols conjugaux, de menaces de mort, de coups et d'étranglement pouvant aller jusqu'à leur perte de connaissance, sans toutefois causer leur décès. Tous ces signaux potentiellement annonciateurs d'un homicide sexuel correspondent à des facteurs de risque déjà bien connus des intervenants et chercheurs spécialisés dans la prévention des homicides conjugaux, lesquels ont identifié certains de ces facteurs (ex. : menace de mort) comme étant des facteurs explicatifs de l'escalade allant de la violence conjugale à l'homicide conjugal [9].

En raison de la gravité du crime qu'ils ont commis et de la crainte qu'ils suscitent au sein de la communauté, les auteurs d'homicide sexuel sont généralement condamnés à une incarcération à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant vingt-cinq ans, peine au cours de laquelle leur dangerosité sera réévaluée et aboutira possiblement à une incarcération d'une durée indéterminée. Il est toutefois important de préciser qu'à l'heure actuelle aucun outil d'évaluation du risque de récidive sexuelle n'a été spécifiquement conçu pour évaluer la dangerosité criminelle de ces individus et que, en conséquence, cette évaluation de leur dangerosité repose sur le jugement clinique des intervenants, lequel, lorsqu'il n'est pas structuré (lorsqu'il ne prend pas appui sur un outil d'évaluation), a une efficacité égale ou légèrement supérieure au hasard [2,6,25]. À ce jour, nous possédons peu d'informations sur leur risque de récidive. Néanmoins, il existe une seule étude ayant évalué la récidive criminelle d'auteurs d'homicide sexuel [34]. En suivant 90 individus ayant réintégré la communauté en Allemagne, l'équipe de chercheurs a mis en évidence que 15,6 % des individus ont commis une récidive sexuelle (sur une période de suivi de cinq ans après leur libération), 16,7 % un délit violent (ex. : voie de fait, braquage) (suivi de 2,8 ans)

et 47,8 % un délit non sexuel et non violent (ex. : trafic de drogue, vol) (suivi 4,1 ans). Parmi ces 90 individus, un sujet a tenté de commettre un homicide non sexuel, un a tenté de commettre un homicide sexuel, et un a commis une récidive d'homicide sexuel. Ces résultats impliquent d'entreprendre une réflexion quant à la durée indéterminée que peut prendre leur peine d'incarcération ; en effet, pour quelles raisons maintenons-nous en détention pour une durée indéterminée des individus ayant commis un délit sexuel qui récidivent sexuellement, dans une proportion similaire aux individus ayant commis un délit sexuel, mais qui n'ont pas tué leur victime, et qui ont l'assurance de réintégrer un jour leur communauté (le taux de récidive sexuelle, après un suivi de cinq ans, des individus ayant agressé sexuellement une femme adulte est de 18,9 % et de 12,7 % pour ceux ayant agressé sexuellement un enfant) (Hanson and Bussiere, 1998) ? La crainte que peut susciter la nature du délit sexuel qu'ils ont commis semble alors constituer un facteur important dans la façon dont est déterminée leur dangerosité criminelle. Il est toutefois important de nuancer les résultats obtenus par les chercheurs allemands dans la mesure où ces chiffres ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les auteurs d'homicide sexuel. En effet, il est probable que les individus ayant été réintégrés à la communauté aient :

- été évalués comme étant à faible risque de commettre une récidive ;
- bénéficié de traitements pharmacologiques tels qu'une médication constituée d'anti-androgènes (ex. : régulation de la testostérone) ;
- bénéficié d'une psychothérapie intensive ;
- ou été réintégrés dans leur communauté en raison d'un contexte social qui leur était particulièrement favorable (offrant un fort degré de support ou de contrôle).

2.5. Jean-Pierre Bouchard : Quelles recommandations pourriez-vous donner afin d'évaluer la dangerosité des auteurs d'homicide sexuel ? Quels traitements sont recommandés pour ces personnes ?

Jean Proulx et Jonathan James : L'évaluation de la dangerosité criminelle implique d'avoir été en mesure, à un certain point dans le passé, de fournir une estimation quant à la possibilité qu'un événement se produise et d'avoir pu vérifier par la suite si cette estimation s'est avérée être juste. Or, en raison du maintien en détention pour une durée indéterminée des auteurs d'homicide sexuel, aucun outil d'évaluation du risque de récidive qui leur soit spécifique n'a été développé. En conséquence, les recommandations que nous pouvons formuler concernant l'évaluation de leur dangerosité sont en continuité des recommandations que nous pouvons formuler pour l'évaluation de la dangerosité des auteurs de délit sexuel car, bien que ces deux groupes d'individus diffèrent sur certains aspects mentionnés précédemment, ils présentent davantage de similarités que de différences [60]. Ainsi, les outils développés afin d'évaluer le risque de récidive sexuelle de ces derniers, tels que le STATIQUE-99 [29], le STABLE-2007 et l'ACUTE-2007 [27], peuvent constituer des options acceptables en l'absence d'alternatives.

Les résultats d'une méta-analyse [28] mettent en évidence que les quatre prédicteurs les plus fortement associés à la récidive sexuelle sont, par ordre d'importance :

- les préférences sexuelles déviantes (ex. : pédophilie, sadisme sexuel) ;
- l'antisocialité (ex. : les traits de personnalité antisociale, les antécédents criminels) ;
- les distorsions cognitives (ex. : « l'agression sexuelle ne cause pas de tort aux enfants », « la victime a éprouvé du plaisir lors de l'agression ») ;

- et les déficits d'intimité (ex. : faibles habilités sociales).

Ces prédicteurs sont non seulement associés à la récidive sexuelle, mais sont aussi soupçonnés de jouer un rôle important dans l'étiologie des premiers comportements sexuels coercitifs [43]. En conséquence, ils représentent des cibles de premier choix lorsqu'il s'agit d'évaluer le risque de récidive sexuelle d'auteurs d'homicide sexuel et d'intervenir auprès de ces individus. D'autre part, étant donné que le degré de réussite du traitement des auteurs de délit sexuel est souvent évalué en fonction de la présence ou de l'absence d'une « rechute », c'est-à-dire en fonction de leur propension à répéter des comportements sexuels délictuels, les facteurs de risque candidats à l'explication de leur sérialité (qui fondamentalement constitue une forme de récidive qui a la particularité de ne pas être entrecoupée d'une condamnation) devraient aussi être considérés. Et, sans surprise, il existe un bon degré de concordance entre les facteurs associés à la récidive sexuelle et ceux associés à la sérialité des comportements sexuels coercitifs. En effet, concernant les auteurs d'homicides sexuels, les études que nous avons réalisées mettent en évidence que les individus caractérisés par une préférence sexuelle déviante, par des traits psychopathiques, des distorsions cognitives (ex. : « mes besoins sexuels sont incontrôlables », « les femmes sont des objets sexuels ») et qui ont tendance à investir un monde de fantasmes déviantes au détriment des relations interpersonnelles, sont ceux qui présentent la dangerosité criminelle la plus élevée.

En ce qui concerne le contexte dans lequel s'inscrit la prise en charge psychologique d'auteurs d'homicide sexuel, il est avant tout nécessaire de prendre en considération la durée de leur condamnation. En effet, la majorité d'entre eux reçoivent des sentences d'incarcération à vie, avec possibilités de libération conditionnelle après vingt-cinq ans de pénitencier. Un tel contexte est propice aux sentiments extrêmes. Pour certains, le désespoir est tel qu'ils développent des idées suicidaires. Pour d'autres, la durée de la peine peut favoriser l'émergence d'un sentiment d'injustice et le développement de la cognition selon laquelle ils n'ont plus rien à perdre. Des comportements violents sont donc possibles. Pour d'autres encore, l'isolement, l'ennui et le climat de victimisation en incarcération peut favoriser l'émergence d'effet non désirables en traitement tels que le repli sur soi et la fuite dans un monde imaginaire dominé par les fantasmes sexuelles déviantes. Il est alors suggéré d'intervenir dès le début de la sentence. Pour les auteurs d'un homicide sexuel sadique, l'intervention devrait avoir pour objectifs :

- d'humaniser les relations interpersonnelles ;
- d'encourager l'acceptation de la vie réelle plutôt que la fuite dans un monde de fantasmes sexuelles sadiques ;
- de développer une estime de soi qui ne repose pas sur la toute-puissance illusoire.

Pour les auteurs d'un homicide sexuel colérique, l'intervention devrait avoir pour objectifs : 1) qu'ils fassent face aux émotions négatives qu'ils ressentent à la suite de leur crime, 2) d'apprendre à gérer adéquatement la colère et la diminution de l'estime de soi lors de conflits [58]. Ces objectifs généraux, une fois atteints, devraient favoriser l'émergence d'une certaine qualité de vie chez les individus incarcérés telle que, par exemple, favoriser des rapports interpersonnels plus harmonieux avec les codétenus ainsi qu'avec les membres du personnel. Ces changements positifs devraient permettre de créer des conditions propices à l'engagement dans un programme de traitement pour auteurs de délit sexuel et favoriser la motivation au traitement et l'établissement d'une alliance thérapeutique.

Lors des tous premiers temps du traitement, il est nécessaire de procéder à une évaluation différentielle. Les entrevues doivent être

réalisées de manière à prendre en considération la diversité des profils de personnalité des individus, leurs différents degrés d'acceptation des actes qu'ils ont commis et la façon dont ces actes ont été commis (sadisme sexuel, explosion de colère) [58]. Il est alors recommandé de non seulement évaluer les facteurs de risque de récidive, mais aussi les facteurs de protection (ex. : les forces du sujet et les ressources de son environnement). Les cibles de l'intervention sont variées. Elles peuvent porter sur la faible estime de soi, l'isolement social, les fantasmes sexuelles déviantes, la propension à la colère, l'impulsivité et la présence de désinhibiteurs tels que l'alcool et la pornographie. De manière générale, le traitement est plus efficace si les objectifs sont fixés avec le patient et s'il intègre les trois principes du modèle RBR :

- le degré de Risque de récidive de l'individu est évalué afin de pouvoir y ajuster l'intensité et la durée du traitement ;
- ses Besoins criminogènes sont identifiés afin de développer un plan de traitement permettant d'assister le patient dans le développement de stratégies prosociales ;
- tout est mis en œuvre afin de s'assurer de la bonne Réceptivité du traitement par le patient, soit l'ajustement de l'intervention aux caractéristiques spécifiques de celui-ci, afin qu'il puisse pleinement en bénéficier.

D'autre part, il a été recommandé d'adopter des programmes de traitement cognitivo-comportementaux afin de prendre en charge les auteurs d'homicide sexuel [10]. Ce choix s'explique par deux principales raisons : a) ce type de programme comporte des composantes qui visent l'ensemble des facteurs de risque identifiés chez les auteurs d'homicide sexuel, qu'ils soient sadiques ou colériques ; b) des études empiriques ont démontré que ce type de programme permet de réduire le taux de récidive des auteurs de délit sexuel [1,24,26,49]. Néanmoins, les cibles de l'intervention divergent en fonction du type d'homicide sexuel commis (colérique vs. sadique).

Dans le cas des auteurs d'un homicide sexuel sadique, la cible d'intervention principale est leurs fantasmes sexuelles déviantes. Ainsi, les techniques de modification des préférences sexuelles sont une nécessité avec ces patients. Si l'on considère que les fantasmes déviantes servent de substitut aux relations interpersonnelles absentes ou insatisfaisantes, des interventions à ce niveau s'avèrent également nécessaires. Afin de contrer l'isolement social des sadiques, l'entraînement aux habiletés sociales est un prérequis absolu. Dans une telle modalité d'intervention, le patient peut apprendre à exprimer ses besoins et ses limites tout en respectant autrui. Toutefois, en raison d'une faible estime de soi, il est possible qu'il n'utilise pas les habiletés récemment acquises (ex. je suis bon à rien, cela ne fonctionnera pas) [51]. Dans ce cas, un suivi individuel est indiqué afin de remettre en question les schèmes cognitifs qui sous-tendent la faible estime de soi.

Dans le cas des auteurs d'un homicide sexuel colérique, la principale cible d'intervention est leur propension à exprimer leur colère dans des gestes violents. Par conséquent, le module concernant les habiletés de gestion de la colère et du stress est absolument nécessaire. Au cours de cette activité thérapeutique, l'individu apprend à remettre en question les croyances dysfonctionnelles à l'origine de sa colère et apprend aussi des habiletés sociales nécessaires à l'expression de sa colère d'une manière adéquate dans des situations où celle-ci est justifiée. Par ailleurs, l'acquisition d'habiletés de résolution de problèmes est importante en raison de la forte impulsivité de ces individus. En effet, au cours des sessions de ce module, le patient acquiert des stratégies cognitives qui favorisent une évaluation adéquate d'un problème et le choix d'une solution pro-sociale. De plus, l'entraînement aux habiletés sociales est de première importance puisque celles-ci constituent des alternatives pro-sociales à la violence. Puisque de

nombreux individus colériques présentent des problèmes majeurs en lien avec la consommation d'alcool et de drogue, le module toxicomanie est aussi indiqué.

Comme le notent Carter et al. [10], dans le cas des auteurs d'un homicide sexuel sadique le traitement psychologique est insuffisant. Ainsi, lorsque la déviance sexuelle de l'individu est identifiée comme ayant eu un rôle important dans son processus de passage à l'acte, un traitement pharmacologique est requis. Ce traitement aura pour effet de réduire la libido du patient (ex. : les fantasmes sexuelles déviantes, les activités). Deux principaux types de traitements pharmacologiques sont utilisés dans le cas des déviances sexuelles, les anti-androgènes et les antidépresseurs inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine [14]. Le choix du traitement sera en fonction du niveau de risque de récurrence de l'individu. Ainsi, des anti-androgènes, qui limitent la production de testostérone, seront administrés aux patients ayant un risque élevé de récurrence, mais aussi à ceux ayant un risque modéré de récurrence. Les antidépresseurs inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine seront administrés aux patients présentant un risque faible de récurrence [67]. Pour les auteurs d'un homicide sexuel sadique, il a été recommandé [8] de combiner le traitement pharmacologique à un programme de traitement cognitivo-comportemental. Cette recommandation repose sur les résultats d'un suivi réalisé auprès de douze auteurs d'un homicide sexuel sadique sur une période de plus de dix ans, qui ont bénéficié d'un traitement pharmacologique couplé à un traitement cognitivo-comportemental. Aucun des cas suivis n'a récidivé. Si l'on considère la sévérité de ces cas, un tel résultat est très prometteur.

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- Alexander MA. Sexual offender treatment efficacy revisited. *Sex Abuse* 1999;11:101–16.
- Andrews DA, Bonta J, Wormith JS. The recent past and near future of risk and/or need assessment. *Crime Delinquency* 2006;52:7–27.
- Beauregard E, Chopin J, Winter J. Lethal outcome in elderly sexual violence: escalation or different intent? *J Crim Justice* 2020;71:e101704.
- Beauregard E, DeLisi M. Stepping stones to sexual murder: the role of developmental factors in the etiology of sexual homicide. *J Crim Psychol* 2018;8:199–214.
- Beauregard E, DeLisi M, Hewitt A. Sexual murderers: sex offender, murderer, or both? *Sex Abuse* 2017;1–19. <http://dx.doi.org/10.1177/1079063217711446>.
- Bonta J, Law M, Hanson K. The prediction of criminal and violent recidivism among mentally disordered offenders: a meta-analysis. *Psychological bulletin* 1998;123:123.
- Bouchard JP. Profile of the perpetrator of the Nice terror attack that took place on 14th July 2016: A terrorist whose modus operandi may have been imitated in other European attacks. *Ann Med Psychol* 2018;176:607–12.
- Bradford JMW. Le traitement biomédical du sadisme sexuel et d'affections connexes. Ottawa, Canada: Service correctionnel du Canada; 2007.
- Campbell JC, Glass N, Sharps PW, Laughon K, Bloom T. Intimate partner homicide: review and implications of research and policy. *Trauma Violence and Abuse* 2007;8:246–69.
- Carter AJ, Mann RE, Wakeling HC. Les meurtriers sexuels et les auteurs d'actes sexuels post mortem: évaluation, traitement et gestion des risques. Ottawa, Canada: Service correctionnel du Canada; 2007.
- Chan HC, Heide KM, Beauregard E. Male and female single-victim sexual homicide offenders: distinguishing the types of weapons used in killing their victims. *Sex Abuse* 2017 [1079063217724765].
- Chéné S, Cusson M. Sexual murderers and sexual aggressors: Intentions and situations. In: J. Proulx E; 2007 [Beauregard M, Cusson A. Nicole Editors Sexual murderers: A comparative analysis and new perspectives (p. 71–86). Chichester, UK: John Wiley.].
- Clarke J, Carter AJ. Relapse prevention with sexual murderers. In: Laws DR, Hudson SM, Ward T, editors. *Remaking relapse prevention with sex offenders: a sourcebook*. London: Sage Publications; 2000. p. 389–401.
- Darjee R, Baron E. Pharmacological treatment of sexual homicide offenders. In: Carter A, Mokros A, Beauregard E, Darjee R, James J, editors. *Routledge international handbook of sexual homicide studies*. Abingdon, UK States: Routledge; 2018. p. 419–32.
- DeLisi M, Beauregard E. Adverse childhood experiences and criminal extremity: new evidence for sexual homicide. *J Forens Sci* 2018;63:484–9.
- DeLisi M, Kosloski A, Sween M, Hachmeister E, Moore M, Drury A. Murder by numbers: monetary costs imposed by a sample of homicide offenders. *J Forens Psychiat Psychol* 2010;21:501–13.
- Douglas JE, Burgess AW, Burgess AG, Ressler RK. *Crime classification manual: a standard system for investigating and classifying violent crimes*. New York, NY: Lexington Books; 1992.
- Federal Bureau of Investigation. *Serial murder: Multi-disciplinary perspectives for investigators*. Washington, DC: Behavioral Analysis Unit, National Center for the Analysis of Violent Crime, US Department of Justice; 2008.
- Felson RB, Messner SF. To kill or not to kill? Lethal outcomes in injurious attacks. *Criminology* 1996;34:519–45.
- Gendarmerie Royale du Canada. Les femmes autochtones disparues et assassinées: un aperçu opérationnel national; 2014 [Repéré à <http://www.rcmp-grc.gc.ca/wam/media/462/original/df416e8db8dd9b0fa7c835a55-d6eabd.pdf>].
- Greenall PV. Killing for kicks: An investigation into the phenomenon of sexual homicide (unpublished postgraduate certificate thesis in forensic sexology). Preston: University of Central Lancashire; 2005.
- Grubin D. Sexual murder. *Br J Psychiatry* 1994;165:624–9.
- Häkkinen-Nyholm H, Repo-Tiihonen E, Lindberg N, Salenius S, Weizmann Henelius G. Finnish sexual homicides: offence and offender characteristics. *Forensic Sci Int* 2009;188:125–30.
- Hall GCN. Sexual offender recidivism revisited: A meta-analysis of recent treatment studies. *J Consult Clin Psychol* 1995;63:802–9.
- Hanson RK, Bussiere MT. Predicting relapse: a meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *J Consult Clin Psychol* 1998;66:348.
- Hanson RK, Gordon A, Harris AJ, Marques JK, Murphy W, Quinsey VL, et al. First report of the collaborative outcome data project on the effectiveness of psychological treatment for sex offenders. *Sex Abuse* 2002;14:169–94.
- Hanson RK, Harris AJ, Scott TL, Helmus L. Assessing the risk of sexual offenders on community supervision: the dynamic supervision project. Ottawa, Ontario: Public Safety Canada; 2007 [Vol. 5, No. 6.].
- Hanson RK, Morton-Bourgon KE. The characteristics of persistent sexual offenders: a meta-analysis of recidivism studies. *J Consult Clin Psychol* 2005;73:1154–63.
- Hanson RK, Thornton D. Statique-99: Une amélioration des évaluations actuelles du risque chez les délinquants sexuels. Ottawa, Canada: Ministère du Solliciteur général du Canada; 1999.
- Healey J, Lussier P, Beauregard E. Sexual sadism in the context of rape and sexual homicide: an examination of crime scene indicators. *Int J Offender Ther Comp Criminol* 2013;57:402–24.
- Higgs T, Carter AJ, Stefanska E, Glorney E. Toward identification of the sexual killer: a comparison of sexual killers engaging in post-mortem sexual interference and non-homicide sexual aggressors. *Sex Abuse* 2017;29:479–99.
- Higgs T, Carter AJ, Tully RJ, Browne KD. Sexual murder typologies: a systematic review. *Aggression Violent Behav* 2017;35:1–12.
- Higgs T, James J, Proulx J. The unusual crimes: multiple perpetrator and multiple concurrent victim sexual homicide. *Int J Offender Ther Comp Criminol* 2019. <http://dx.doi.org/10.1177/0306624X19830854> [Advance online publication].
- Hill A, Habermann N, Klusmann D, Berner W, Briken P. Criminal recidivism in sexual homicide perpetrators. *Int J Offender Ther Comp Criminol* 2008;52:5–20.
- James J. Les caractéristiques individuelles, de l'événement criminel et de l'enquête criminelle en matière d'homicides sexuels sériels et non-sériels. In: Thèse de doctorat en criminologie. Université de Montréal; 2020. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/24779/James_Jonathan_2020_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y.
- James J, Beauregard E. Murderer vs investigator: Factors influencing the resolution of sexual homicide cases. *Police Practice and Research* 2018. <http://dx.doi.org/10.1080/15614263.2018.1526683>.
- James J, Beauregard E, Proulx J. Sexual murderers in everyday life. *J Criminal Justice* 2019;60:64–73.
- James J, Higg T, Langevin S. Reactive and proactive aggression in sexual homicide offenders. *J Criminal Justice* 2020;71:101728.
- James J, Lussier P, Proulx J. Serial and non-serial sexual murderers: An exploratory study of developmental antecedents. In: Carter A, Mokros A, Beauregard E, Darjee R, James J, editors. *Routledge international handbook of sexual homicide studies*. Abingdon, UK States: Routledge; 2018. p. 70–91.
- James J, Proulx J. A psychological and developmental profile of sexual murderers: A systematic review. *Aggression Violent Behav* 2014;19:592–607.
- James J, Proulx J. SMMI: sexual murderers multidimensional inventory; 2015 [Unpublished instrument].
- James J, Proulx J. The modus operandi of serial and non serial sexual murderers: a systematic review. *Aggression Violent Behav* 2016;31:200–18.
- James J, Proulx J. Theories that explain Sexual aggression against women. the wiley handbook of what works with sexual offenders: contemporary perspectives in theory, assessment, treatment and prevention; 2020;1–22.
- James J, Proulx J, Lussier P. A cross-national study of sexual murderers in France and Canada. In: Carter A, Mokros A, Beauregard E, Darjee R, James J, editors. *Routledge international handbook of sexual homicide studies*. Abingdon, UK States: Routledge; 2018. p. 171–95.
- James J, Proulx J, Vuidard E, Renard A, Le Maoût S, Brunel-Dupin ML. Sexual homicide in France. *Int J Offend Therap Comparat Criminol* 2019 [0306624X19834418].

- [46] Kong R, Johnson H, Beattie S, Cardillo A. Sexual offences in Canada 23(6). Canadian Centre for Justice Statistics; 2003.
- [47] Langevin S, James J, Proulx J, Vuidard E, Proulx J. Sexual murderers' sexual lifestyle: An internal constraint to *modus operandi*? In: Carter A, Mokros A, Beauregard E, Darjee R, James J, editors. Routledge international handbook of sexual homicide studies. Abingdon, UK States: Routledge; 2018. p. 117–32.
- [48] Lemard G, Hemenway D. Violence in Jamaica: an analysis of homicides 1998–2002. *Injury Prevention* 2006;12:15–8.
- [49] Lösel F, Schmucker M. The effectiveness of treatment for sexual offenders: a comparative meta-analysis. *J Experiment Criminol* 2005;1:117–46.
- [50] Lussier P. La délinquance sexuelle. Presses de l'Université Laval; 2018.
- [51] McKibben A, Proulx J, Lussier P. Sexual aggressors' perceptions of effectiveness of strategies to cope with negative emotions and deviant sexual fantasies. *Sex Abuse* 2001;13:257–73.
- [52] Meloy JR. The nature and dynamics of sexual homicide: an integrative review. *Aggression Violent Behav* 2000;5:1–22.
- [53] Mieczkowski T, Beauregard E. Lethal outcome in sexual assault events: a conjunctive analysis. *Justice Quarterly* 2010;27:332–61.
- [54] Milsom J, Beech AR, Webster SD. Emotional loneliness in sexual murderers: a qualitative analysis. *Sex Abuse* 2003;15:285–96.
- [55] Mouzos J. Homicide in the course of other crime in Australia. Trends and Issues in Crime and Justice no. 252. Canberra, Australia: Australian Institute of Criminology; 2003.
- [56] Nicole A, Proulx J. The factors distinguishing sexual murderers from sexual aggressors: A multivariate analysis. In: Proulx J, Beauregard E, Cusson M, Nicole A, editors. Sexual murderers: A comparative analysis and new perspectives. Winchester, UK: John Wiley and Sons; 2007. p. 87–98.
- [57] Oliver CJ, Beech AR, Fisher D, Beckett R. A comparison of rapists and sexual murderers on demographic and selected psychometric measures. *Int J Offender Ther Comp Criminol International journal of offender* 2007;51:298–312.
- [58] Proulx J. Les meurtriers sexuels: Théories, évaluation et traitement. Ottawa, Canada: Service correctionnel du Canada; 2007.
- [59] Proulx J, Beauregard E, Carter AJ, Mokros A, Darjee R, James J. Routledge international handbook of sexual homicide studies. Abingdon, UK: Routledge; 2018.
- [60] Proulx J, Beauregard E, Cusson M, Nicole A, editors. Sexual murderers: A comparative analysis and new perspectives. Winchester, UK: John Wiley and Sons; 2007 [Proulx J, Beauregard E, Lussier P, Leclerc B. Editors. Pathways to sexual aggression. New York, NY: Routledge; 2014].
- [61] Proulx J, James J, Higgs T. Sexual murderers. The wiley handbook of what works with sexual offenders: contemporary perspectives in theory, assessment, treatment and prevention; 2020;295–310.
- [62] Proulx J, James J, Siwic M, Beauregard E. Sexual murderers of children: Psychopathological and *modus operandi* factors. In: Proulx J, Carter A, Mokros A, Beauregard E, Darjee R, James J, editors. Routledge international handbook of sexual homicide studies. Abingdon, UK States: Routledge; 2018. p. 117–32.
- [63] Proulx J, Sauvêtre N. Sexual murderers and sexual aggressors: Psychopathological considerations. In: Proulx J, Beauregard E, Cusson M, Nicole A, editors. Sexual murderers: A comparative analysis and new perspectives. Winchester, UK: John Wiley and Sons; 2007. p. 51–69.
- [64] Ressler RK, Burgess AW, Douglas JE. Sexual homicide: patterns and motives. New York, NY: The Free Press; 1988.
- [65] Roberts JV, Grossman MG. Sexual homicide in Canada: a descriptive analysis. *Ann Sex Res* 1993;6:5–25.
- [66] Sea J, Beauregard E, Martineau M. A cross-cultural comparison of Canadian and Korean sexual homicide. *Int J Offender Ther Comp Criminol* 2019. 0306624X19834408.
- [67] Soldati L, Eytan A. Traitement des agresseurs sexuels: possibilités et limites. *Sexologie Clinique* 2014;422:647–50.
- [68] Statistics Canada. Homicide survey (Record number No. 3315); 2013, Retrieved from <http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/data-donnees/ftp/hs-eh-eng.htm>.
- [69] Stefanska EB, Beech AR, Carter AJ. A systematic review of the literature comparing male non-serial sexual killers and sexual aggressors: Examining homogeneous and heterogeneous characteristics of these groups. *J Sex Aggression* 2016;22:323–41.
- [70] Sturup J, Rodre S, Karlberg D, von Vogelsang E, Rying M, Caman S. Male-on-female sexual homicides in Sweden, 1990 to 2013: a population-based controlled study of incidents, victims, and offenders. *Int J Offender therap comparat Criminol* 2018. 0306624X18786609.
- [71] Soldati L, Eytan A. Nations Office on Drugs and Crime (mai 2019). Retrieved from. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=16&codeStat=CRIME.HOMI.TOT.NN&codePays=USA&optionsPeriode=s=Aucune&codeTheme2=16&codeStat2=CRIME.HOMI.TOT.NN&codePays2=-CAN&optionsDetPeriodes=avecNomP>.
- [72] U.S. Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, Criminal Justice Information Services Divisions (2012). Uniform crime reports: Crime in the United States 2012. Retrieved from. http://www.fbi.gov/about-us/cjis/ucr/crime-in-the-u.s/2012/crimein-the-u.s.-2012/offenses-known-to-law-enforcement/expanded-homicide/expanded_homicide_data_table_10_murder_circumstances_by_relationship_2012.xls.
- [73] Wolfgang ME, Figlio RM, Tracy PE, Singer SI. The National Survey of Crime Severity. Washington, DC: Bureau of Justice Statistics; 1985.
- [74] Zagury D, Bouchard JP. Le psychiatre expert judiciaire et les auteurs d'homicides. *Ann Méd Psychol* 2020;178:938–46.